

Economie et politique

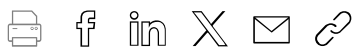
# Les PME genevoises confrontées à un accès au crédit plus difficile



Trouver du financement devient plus difficile pour les PME genevoises DR



Publié mardi 16 juin 2026



**#FINANCEMENT** Dans un contexte marqué par un accès plus difficile au crédit bancaire et une hausse des faillites, les entreprises ont davantage sollicité la FAE en 2025.

C'est une photographie assez nette du climat économique genevois: les entreprises ne sont pas forcément plus nombreuses à solliciter un soutien pécuniaire, mais leurs besoins financiers augmentent. En 2025, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a accordé 19,1 millions de francs à 59 sociétés du canton. Un an plus tôt, elle avait soutenu 62 entreprises pour 16,9 millions.

Ces chiffres traduisent surtout une hausse des besoins de financement. Le montant moyen octroyé par entreprise atteint désormais 323'746 francs, contre 272'993 francs en 2024. Les sociétés accompagnées sont aussi de taille plus importante: elles emploient en moyenne 16,6 équivalents temps plein, contre 12,5 l'année précédente. Au total, 961 emplois ont été concernés par ces interventions. «Les causes des difficultés rencontrées par les entreprises qui nous contactent diffèrent beaucoup d'un secteur à l'autre», explique Patrick Schefer, directeur de la FAE. La restauration représente 30% des prestations accordées, devant le commerce (17%) et les activités spécialisées (14%). La construction et l'industrie apparaissent également davantage dans les interventions, sur fond de coûts élevés et de besoins de financement importants.

«Les PME, surtout dans le commerce de détail, la restauration ou certaines activités de services, ainsi que les jeunes entreprises en phase de développement ou de transmission, rencontrent des difficultés toujours plus grandes auprès des établissements de crédit traditionnels», confirme le directeur de la FAE.

De plus, les exigences de la FINMA en matière de fonds propres obligent les banques à immobiliser davantage de capital. Selon Patrick Schefer, cette évolution réduit mécaniquement leur capacité à accorder certains crédits et renforce la sélectivité des financements accordés aux PME. Les petites structures sont les premières touchées par cette évolution. Face à des dossiers jugés trop complexes ou insuffisamment garantis, les refus restent nombreux. «Y compris lorsque nous apportons notre garantie», relève-t-il.

La majorité des soutiens concerne toutefois des entreprises en développement, qui représentent 56% des dossiers acceptés. Les transmissions d'entreprises restent aussi un enjeu important, avec 30% des dossiers. Fondée en 1958 à Genève, Trans-Continental SA est une agence de voyage privée appartenant à Claude Luterbacher, qui souhaitait assurer la transmission de l'entreprise dans un esprit de continuité. C'est l'un des dossiers soutenus par la FAE, qui a permis à Karine Metral, collaboratrice de longue date de Trans-Continental, de reprendre la direction de l'entreprise.

## **Mesure des risques**

À ces difficultés structurelles s'ajoutent désormais de nouvelles incertitudes géopolitiques. L'escalade du conflit au Moyen-Orient constitue un sujet de préoccupation supplémentaire pour de nombreuses entreprises genevoises, en particulier celles tournées vers l'exportation. Une hausse des coûts de transport ou de nouvelles perturbations des chaînes d'approvisionnement pourraient avoir des répercussions importantes sur leur activité. Là encore, l'incertitude complique l'évaluation du risque et les décisions de financement.

Les prêts Covid fédéraux ont souvent marqué les esprits en raison de leur ampleur exceptionnelle, mais aussi de plusieurs affaires de fraudes ou de faillites médiatisées. Le dispositif cantonal géré par la FAE reposait toutefois sur une logique différente.

Contrairement aux crédits garantis par la Confédération et distribués massivement par les banques durant la pandémie, les aides cantonales étaient accordées après une analyse individualisée des dossiers et visaient des situations spécifiques.

«Les entreprises qui ont bénéficié des prêts cantonaux ne correspondaient pas forcément au même profil. Nous étions dans un accompagnement beaucoup plus ciblé», explique Patrick Schefer.

Le remboursement de ces prêts se poursuit d'ailleurs à un rythme jugé satisfaisant par la fondation. À fin 2025, 81,5% des montants accordés entre 2020 et 2021 avaient été remboursés. Le solde encore dû s'élève à 3,58 millions de francs, tandis que les pertes atteignent 5,4% du volume initial.

La FAE fêtera cette année ses vingt ans d'existence. Créée pour faciliter l'accès au financement des PME genevoises lorsque les canaux traditionnels atteignent leurs limites, elle pourrait être appelée à jouer un rôle encore plus important dans les mois à venir. Depuis sa création, la fondation a soutenu 1'443 entreprises genevoises en accordant 340,2 millions de francs et contribué à préserver ou créer plus de 19'000 emplois. Dans un contexte marqué par le durcissement de l'accès au crédit et les incertitudes économiques, les perspectives pour 2026 laissent entrevoir une demande toujours soutenue.